

***Grande initiative réseau – Forêt
Université du Québec***

***Mémoire présenté au ministère des
Ressources naturelles et des Forêts dans le
cadre de la démarche de réflexion sur
l'avenir de la forêt***

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Le 12 avril 2024

Introduction

En complément des remarques faites verbalement lors des échanges à la Rencontre nationale de réflexion sur l'avenir de la forêt, le réseau de l'Université du Québec soumet ce mémoire.

Le réseau UQ est bien impliqué dans le domaine des sciences de la forêt, avec plus de 90 chercheuses et chercheurs dans ce domaine, répartis dans 9 de ses 10 établissements localisés partout au Québec. Nos chercheuses et chercheurs dirigent plus de 500 étudiant·es gradué·es ¹qui développent des connaissances dans tous les aspects des sciences de la forêt. Ce réseau compte 3 instituts de recherche, 20 chaires de recherche du Canada, industrielles ou institutionnelles, 2 centres de recherche, 2 forêts d'enseignement et de recherche, ainsi qu'un observatoire régional de la recherche forestière.

L'offre de formation de deuxième et de troisième cycles compte 25 programmes de maîtrise (M. Sc.), 16 de doctorat (PhD), 5 diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) et 4 programmes courts de 2^e cycle dans des domaines couvrant divers aspects des sciences de la forêt (écologie, biologie, environnement, éco-conseil, développement durable, gestion des écosystèmes, génie des matériaux cellulosiques, ressources et matériaux renouvelables, environnement faunique, transition socio-écologique).

Plusieurs de nos chercheuses et chercheurs sont membres du Centre d'étude de la forêt (CEF), organisme de recherche voué à la forêt, au sein duquel ils collaborent avec des membres d'autres universités et organismes de recherche.

Nos chercheuses et chercheurs sont aussi en contact avec les acteurs de l'aménagement forestier, les industriels, les communautés des Premières Nations et les autres usagers du territoire, ce qui leur donne une vision de plusieurs enjeux. Ils collaborent avec des chercheuses et chercheurs gouvernementaux, tant au niveau fédéral que provincial, notamment avec celles et ceux de la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

Plusieurs chercheuses et chercheurs du réseau UQ ont participé aux tables régionales de réflexion sur l'avenir de la forêt. D'autres auraient aimé en avoir l'occasion, mais n'ont pas été invités à le faire.

Nous avons recueilli auprès d'eux les suggestions et réflexions qui ont été partagées à ces tables régionales. Nous nous faisons leur porte-parole et parlons en particulier au nom de la **Grande initiative réseau - Forêt (GIR-F)**, voir l'annexe 1 pour plus d'information sur cette initiative ([Grande initiative réseau – Forêt | Université du Québec \(uquebec.ca\)](http://Grande%20initiative%20r%C3%A9seau%20-%20For%C3%AAt%20|%20Universit%C3%A9%20du%20Qu%C3%A9bec%20(uquebec.ca))).

¹ Il s'agit de 500 étudiants équivalents à temps plein. On compte environ 900 inscrits par session.

Des connaissances scientifiques au service de la gestion forestière et du territoire

Par les projets de recherche qu'ils poursuivent, nos chercheuses et chercheurs et leurs étudiantes et étudiants gradués développent des connaissances dans tous ces domaines et en font à la fois la diffusion scientifique et vulgarisée.

Ces connaissances et les données probantes qui les soutiennent devraient servir à appuyer les décisions de gestion forestière, pas seulement à l'occasion, mais en tout temps. C'est notre message le plus important.

C'est aussi l'idée que sous-tend la proposition d'un observatoire national de la forêt publique du Québec soutenue par le CEF qui vise essentiellement à regrouper et mobiliser les connaissances scientifiques sur la forêt pour appuyer les décisions de gestion des forêts et du territoire. **Un tel observatoire pourrait se déployer dans le Réseau de l'UQ qui est présent dans toutes les régions forestières du Québec.** Fort des résultats de recherche de tout le réseau de l'UQ, un observatoire pourrait servir à répondre à des questions posées par le ministère gestionnaire des forêts, par les industriels forestiers et par les communautés.

Aménagement durable et productivité des forêts

Zonage forestier

Relativement au zonage proposé par le forestier en chef, les chercheuses et chercheurs du réseau UQ pensent que c'est généralement une bonne idée **d'identifier une quantité déterminée de secteurs productifs, sur lesquels serait pratiqué un aménagement plus intensif, à proximité des lieux habités et des usines pour minimiser les émissions de GES.**

Cela permettrait de diminuer la pression sur le reste du territoire, en y pratiquant un aménagement plus extensif permettant de faire vieillir la forêt ce qui préserverait la biodiversité. Il faut cependant le faire tout en s'assurant que les aires protégées ne soient pas reléguées seulement aux terrains improductifs ou présentant trop de contraintes à l'aménagement, ce qui ne conserverait pas la biodiversité de façon optimale.

Nos remarques sur ce sujet rejoignent celles du Centre d'études de la forêt.

Résilience de la forêt

Les grands feux de l'été 2023 nous font prendre conscience d'une certaine fragilité de notre forêt boréale, dominée par un nombre limité d'espèces.

Les travaux de remise en production qui seront réalisés sont une occasion unique de :

- **diversifier la composition des peuplements et leur répartition spatiale en vue d'améliorer la résilience de la forêt** et, possiblement, de diminuer l'étendue ou l'impact des prochains feux ou épidémies;
- d'adopter des pratiques de récolte qui laissent plus de semenciers dans le paysage, par des coupes partielles ou des îlots de rétention;
- **d'établir une régénération qui serait mieux adaptée aux changements climatiques anticipés**, par le choix des essences en fonction des sites et des provenances de celles-ci.

Cela passe aussi par la valorisation du rôle des sylviculteurs, lesquels doivent intégrer les notions d'écologie, de sylviculture et d'approvisionnement dans leurs actions. Ce ne sont pas seulement des aménagistes axés sur les opérations de récolte.

Approvisionnement en bois

Prévisibilité et réserve de précautions

L'industrie forestière le dit souvent, elle a besoin de prévisibilité afin de garantir les investissements et planifier les activités.

Le calcul de possibilité forestière permet une certaine prévisibilité, mais nous sommes convaincus que **le processus de calcul pourrait être encore amélioré en s'appuyant sur les connaissances scientifiques du régime des perturbations forestières, leur prise en compte en amont du calcul de possibilité permettrait plus de prévisibilité** et diminuerait les variations de celle-ci, menant à plus de stabilité des approvisionnements.

C'est ce que le CEF appelle une réserve de précaution, ou une police d'assurance.

En intégrant la valeur des services rendus par la forêt (la matière ligneuse, la chasse et la pêche, l'acériculture, la récréation et les autres usages) directement dans le calcul, il est possible d'optimiser la valeur globale de l'aménagement forestier, pas seulement celle de la production ligneuse.

Les connaissances en optimisation pourraient être appliquées non seulement aux calculs de possibilité, mais aussi à la logistique des opérations sur le terrain.

Un aménagiste dédié au territoire, qui le connaît bien, qui vise à concilier les besoins de l'ensemble des utilisateurs et qui est imputable, pourrait être une façon d'y arriver.

Contribution de la forêt privée

La contribution de la forêt privée aux approvisionnements devient d'autant plus cruciale que les feux sont moins fréquents dans le sud du Québec et que la productivité des forêts y est bonne en raison du climat et des sites. La proximité de la main-d'œuvre et des usines de transformation rend la sylviculture intensive de ces milieux encore plus attrayante.

Conciliation des usages

Droits forestiers consentis

Plusieurs chercheuses et chercheurs du réseau UQ ont mentionné aux tables régionales que le système des droits forestiers devrait être amélioré par la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes du territoire forestier.

La confiance du public serait améliorée par la prise en compte en amont des divers droits et des aspirations des occupants du territoire plutôt qu'*a posteriori* par des mesures d'harmonisation qui, bien que nécessaires et utiles, sont souvent perçues comme des compromis peu satisfaisants.

En considérant les valeurs de l'ensemble des utilisations du territoire, pas seulement de la matière ligneuse, il y aurait des opportunités de mieux concilier les valeurs écologiques, économiques et sociales.

Développement économique et retombées régionales

Une façon de promouvoir le développement économique des régions est de faire plus avec notre bois en diversifiant ses usages. Plusieurs recherches du réseau portent sur l'utilisation des composés chimiques du bois et de leur utilisation dans les procédés industriels.

La filière des biomatériaux, de la chimie du bois et du bioraffinage, des énergies plus écologiques à base de biomasse sont autant d'occasions d'augmenter la valeur ajoutée du matériau bois.

Conclusion

Nous remercions le ministère des Ressources naturelles et des Forêts de cette occasion de faire valoir les connaissances scientifiques développées dans le réseau de l'Université du Québec et comment elles peuvent être mises au service de la gestion forestière et du territoire.

En terminant, tout en saluant cette initiative de consultation que représentent les Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, nous voulons cependant rappeler que ce n'est pas la seule occasion où le MRNF a fait des consultations et pour lesquelles nos chercheuses et chercheurs se sont mobilisés dans les dernières années. Par exemple, une consultation menée en 2021 sur le projet de Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques ne semble pas avoir eu de suites jusqu'à présent.

Nous ne pouvons que souhaiter que le MRNF partage rapidement ses conclusions à la suite de la consultation actuelle sur l'avenir de la forêt, permettant ainsi d'améliorer les conditions dans lesquelles se fait l'aménagement forestier, au bénéfice du Québec et de l'ensemble de ses citoyennes et citoyens.

Pour nous joindre :

vper@uquebec.ca



uquebec.ca     

GRANDE INITIATIVE FORÊT



Nous contribuons à l'aménagement durable des forêts par le développement des connaissances et des solutions innovantes pour atténuer les effets des changements climatiques.

Lancée à l'automne 2021, la Grande initiative réseau – Forêt (GIR Forêt) encourage et facilite les collaborations dans le domaine des sciences de la forêt en mettant en commun les expertises et les ressources des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec.

L'ancrage sur le territoire québécois de nos activités de recherche nous assure un accès direct à la ressource, à proximité des praticiens, des communautés et des utilisateurs des produits et services de la forêt.

3

Instituts de recherche

20

Chaires de recherche du Canada, industrielles ou institutionnelles

2

Forêts d'enseignement et de recherche

2

Centres de recherche

Nos chercheuses et chercheurs en sciences de la forêt brillent aux concours des conseils de recherche du Canada en récoltant la plus importante part de financement au pays.

144 M\$

en subventions depuis 2011

+90

chercheuses et chercheurs UQ

+200

articles scientifiques par année

58 % avec collaboratrices et collaborateurs à l'international

24 % avec chercheuses et chercheurs du milieu gouvernemental

+500

étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs

GRANDE INITIATIVE FORÊT



Notre expertise
développée dans le cadre
de projets de recherche
innovants rayonne au pays
et à l'international dans
divers domaines.

- La mise en valeur des produits dérivés du bois
- La dynamique du carbone forestier
- L'aménagement forestier et faunique
- La modélisation des écosystèmes forestiers
- La biodiversité et la conservation
- La lutte et l'adaptation aux changements climatiques

Diverses instances gouvernementales s'inspirent de nos résultats de recherche pour développer des politiques liées à la forêt. Le réseau de l'UQ a notamment contribué à la mise de l'avant du concept d'aménagement écosystémique dans la loi québécoise sur l'aménagement durable du territoire forestier.

POUR INFORMATION

Jean-Pierre Saucier
Cadre-conseil en sciences de la forêt
Vice-présidence à l'enseignement et à la
recherche

418 930-0150

foret@uquebec.ca

UQAM
UQTR
UQAC
UQAR
UQO
UQAT
INRS
ENAP
ÉTS
TÉLUQ

UQ UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC

